

Atelier 2 - Note de synthèse : « De l'expert métier au formateur généraliste : les conditions d'une transformation identitaire »

Nous avons travaillé sur les conditions qui facilitent ou entravent la construction d'une identité professionnelle de « formateur généraliste » (Wittorsky dirait transversaliste) sur la base d'une première identité de « formateur expert métier ». S'il apparaît que celle-ci dépend de la formation de formateurs dans laquelle s'engage la personne, elle n'est toutefois de loin pas suffisante. Cette construction requiert en effet d'autres « ingrédients ». Avec les participants de l'atelier, nous avons identifié cinq groupes de facteurs qui participent à cette « conversion identitaire » partielle :

➤ **1^{er} groupe : des facteurs individuels**

Mots clé : aspirations, désirs et projets personnels, personnalité, âge, rapport et loyauté au métier premier, représentation sociale du métier.

➤ **2^{ème} groupe : des facteurs liés au lieu de travail**

Mots clé : soutien et reconnaissance de la part des pairs, des supérieurs hiérarchiques, de l'organisation, opportunité à mettre en œuvre et reconnaissance de nouveaux savoirs et de nouvelles compétences issues de la formation de formateur, rencontres encourageants (mentor)

➤ **3^{ème} groupe : des facteurs liés à la sphère privée**

Mots clé : soutien des proches, conciliation des activités. Ce groupe de facteurs n'a pas été exploré davantage lors de notre atelier.

➤ **4^{ème} groupe : des facteurs liés à la conservation des nouveaux savoirs et des nouvelles compétences**

Mots clé : communication, réseau professionnel, associations professionnelles (ARFOR, ARFAD)

➤ **5^{ème} groupe : des facteurs politiques**

Mots clé : politique de formation, place donnée à la formation dans une société donnée, aspects légaux (par exemple, norme ISO), responsabilité individuelle, organisationnelle ou sociétale à se former.

Deux remarques :

- conversion professionnelle est une expression trop radicale en ce qu'elle est sous-tendue par l'idée d'un changement définitif. Or, on a plus à faire à un usage « opportuniste » de l'une ou l'autre identité professionnelle selon le contexte d'action.

- la légitimité du « formateur généraliste » n'est jamais gagnée car elle ne se fonde pas sur une expertise disciplinaire reconnue.